

**ARRETE MUNICIPAL DU 7 AVRIL 2025**

**OBJET : PERMISSION DE VOIRIE – CHEMIN DES CONDEMINES**

Le Maire de la commune de Saint-Albain,

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L 2212-2 et L 2213-1,

Vu le Code de la route ;

Vu le Code de la voirie routière,

Vu la demande en date du 4 avril 2025 par l'entreprise AMBITION TELECOM & RESEAUX, représentée par Monsieur Thibaut AMOUALET, 12 rue des Piverts à SAINT-PRIEST (69800), sollicitant l'autorisation d'occupation du domaine public routier pour la réalisation de travaux de raccordement au réseau de fibre optique, comprenant la réalisation d'une tranchée longitudinale sous accotement d'une longueur de 5 ml, chemin des Condemines,

Considérant qu'il y a lieu de prendre toutes les mesures utiles pour garantir la sécurité de tous pendant les travaux,

**ARRÊTE**

**Article 1** : A compter du 2 juin 2025 et jusqu'au 7 juin 2025 inclus, l'entreprise AMBITION TELECOM & RESEAUX est autorisée à procéder aux travaux tels qu'énoncés ci-dessus, et à occuper le domaine public routier, chemin des Condemines.

**Article 2** : Le permissionnaire a la charge de la signalisation de son chantier dans les conditions prévues par l'instruction interministérielle sur la signalisation routière. Il sera en outre responsable de tous les dommages et accidents pouvant résulter des travaux. Le permissionnaire devra obligatoirement solliciter une DICT auprès des concessionnaires de réseaux dans le cas où les travaux nécessitent des fouilles (tranchées, excavation etc...).

**Article 3** : Le permissionnaire est tenu d'enlever tous les décombres, terres, dépôts de matériaux, gravats, immondices et de réparer immédiatement tous les dommages qu'il aura pu causer à la voie publique et à ses dépendances.

**Article 4** : La présente autorisation n'est valable que pour une utilisation dans les trois mois à partir de la date du présent arrêté. Elle sera périmée de plein droit s'il n'en a pas été fait usage avant l'expiration de ce délai.

**Article 5** : Monsieur le Maire de la commune de Saint-Albain, Monsieur le Commandant de la gendarmerie de Tournus sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Saint-Albain, le 7 avril 2025

Le Maire  
Marc DUMONT



**Réponse à une demande de  
permission de voirie**

Décret N° 2005-1676 du 27 décembre 2005 - Arrêté du 26 mars 2007 - Article R 20-47 du code des PC.E.

Références de la demande			
Réf. de dossier :	<b>PAR25-071-0797</b>	Mme DIMEGLIO	MADLINE
Date d'émission :	<b>0 4 / 0 4 / 2 0 2 5</b>	210	CHEMIN DES CONDEMINES
Affaire suivie par :	<b>AMBITION TÉLÉCOM &amp; RÉSEAUX</b>	7 1 2 6 0	SAINT-ALBAIN

Localisation des travaux			
<input type="checkbox"/>	Hors agglomération	CHEMIN DES CONDEMINES	
<input checked="" type="checkbox"/>	En agglomération	7 1 2 6 0 SAINT-ALBAIN	
<input type="checkbox"/>	Route départementale	PR d'origine	+ PR d'extrémité +

Nature des ouvrages							
Réseaux aérien <input type="checkbox"/>		souterrain <input checked="" type="checkbox"/>		et / ou branchement <input checked="" type="checkbox"/>			
Eau potable	<input type="checkbox"/>	Eaux pluviales	<input type="checkbox"/>	GDF	<input type="checkbox"/>	Opérateurs	<input checked="" type="checkbox"/>
Eaux usées	<input type="checkbox"/>	EDF	<input type="checkbox"/>	Autres	<input type="checkbox"/>	.....	
<b>Nature des travaux</b>							
Démolition	<input type="checkbox"/>	Construction	<input type="checkbox"/>	Canalisations	<input checked="" type="checkbox"/>	Fouilles	<input checked="" type="checkbox"/>
Remblaiement	<input checked="" type="checkbox"/>	Terrassement	<input checked="" type="checkbox"/>	Brise-roche	<input type="checkbox"/>	Elagage	<input type="checkbox"/>
				Sous voirie		Sous accotement ou trottoir	
Type de travaux	Unité	Pose	Dépose	Unité	Pose	Dépose	
Tranchée longitudinale	ml de conduite			ml de conduite	0 0 5		
Tranchée transversale	ml de conduite			ml de conduite			
Foncage	ml de conduite			ml de conduite			
Chambre souterraine	unité			unité			
Artère aérienne	ml d'artère			ml d'artère			
Poteau	unité			unité			

Date des travaux	
Date prévue pour le début des travaux	: 0 2 / 0 6 / 2 0 2 5
Durée prévisible des travaux	: 0 0 5

Réponse du gestionnaire de voirie	
MAIRIE	Permission accordée <input checked="" type="checkbox"/>
SERVICE TECHNIQUE	Permission accordée avec réserve <input type="checkbox"/>
SALLE POLYVALENTE BOURG	Permission refusée <input type="checkbox"/>
71260 SAINT-ALBAIN	
<i>Réservé ou motif de l'avis défavorable :</i>	Date et signature : (Nom et qualité)
	<b>Le Maire,</b> <b>Marc DUMONT.</b> <b>0 7 AVR. 2025</b>
	